

## TÉMOIGNAGES

Le PRÉSIDENT: Je crois que chaque membre du Comité a reçu un exemplaire imprimé des délibérations. Je ne crois pas qu'il faudra les lire. J'ai compris que M. Gordon voulait témoigner.

L'hon. M. GORDON: Oui, monsieur le président, si vous voulez bien me le permettre.

GEORGE NEWCOMBE GORDON, appelé, prête serment.

Le TÉMOIN: Il y a eu une assemblée à Hamilton et le *Toronto Globe* n'a fait qu'un compte rendu très incomplet de ce que j'y ai dit, et comme je l'ai dit à Lindsay, il était inexact et j'ai essayé de le rectifier. Le *Toronto Globe* a dit d'après le mémoire contenu dans la résolution de la Chambre des communes— que le voyage de noces de Mme Herridge avait été défrayé par M. Bennett à même le Trésor du Canada. Je n'ai jamais avancé rien de la sorte; mais voici ce que j'ai affirmé: que le major Herridge avait été nommé conseiller juridique du premier ministre et avait plaidé une cause devant le Conseil privé sur des questions de radiophonie, et que son voyage de noces avait coïncidé avec son voyage à Londres. J'avais alors à l'idée le privilège dont les ministres jouissent de faire défrayer leurs dépenses par la Couronne, et le fait que les ministres en voyage, quand ils sont accompagnés de leurs familles, tiennent compte séparément des fonds dépensés pour l'usage de leurs familles au cours de ces voyages; mais comme l'a déclaré le nouvelliste hier, le nom de Mme Herridge n'a pas été mentionné. C'est une faible partie de ce que j'ai dit, mais c'est effectivement ce que j'ai dit. Le *Globe* en a rédigé immédiatement un article de fond, y insérant ce qui à mon sens n'aurait pas dû y être inséré; et comme je devais porter la parole à Lindsay quelques jours plus tard, j'ai immédiatement télégraphié au *Globe* que je me proposais de répondre à cet article par une déclaration que je ferais à Lindsay. Le nouvelliste, étant absent de Lindsay, m'a demandé de lui donner un résumé de ce que j'avais dit touchant le major Herridge, ce qui ne constituait qu'une faible partie de mon discours. A l'assemblée de Lindsay, je me suis efforcé de rectifier ce qui avait été répandu de mon discours d'Hamilton, en disant que le major Herridge était allé à Londres en voyage de noces et qu'il y était encore lorsqu'il avait plaidé en appel devant le Conseil privé, de sorte que s'il était un légiste du gouvernement canadien il n'aurait pas dû profiter de son voyage et de cette circonstance pour plaider devant le Conseil privé. J'avais tiré mes renseignements d'extraits de la *Gazette*, de Montréal, du *Globe*, de Toronto, du *Mail and Empire*, du *Star*, de Toronto, et du *Telegram*, de Toronto. De temps à autre, on m'a envoyé des extraits; mais telles étaient mes principales sources de renseignements—je me suis fié surtout aux comptes rendus des journaux canadiens. J'ai alors établi l'existence de deux causes sur des questions de radiophonie, dont l'une avait été plaidée par le major Herridge à Londres et provenait de l'étude Henderson et Herridge, et était différente de celle que j'avais à l'idée et dans laquelle le gouvernement fédéral était intéressé, savoir, si la radiodiffusion était du domaine du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux. Et c'est dans cette cause que j'ai supposé que le major Herridge avait occupé à titre de légiste du gouvernement fédéral ou du premier ministre, selon le cas. Quand j'ai constaté que j'avais fait erreur, et que c'était une cause à propos d'un brevet plaidé devant le Conseil privé, je me suis rendu à l'assemblée de Cobourg—qui était l'assemblée